

7^{es} Assises nationales
**PATRIMOINE BÂTI
et DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

13 **14**
octobre 2010
Cloître Dewailly - AMIENS

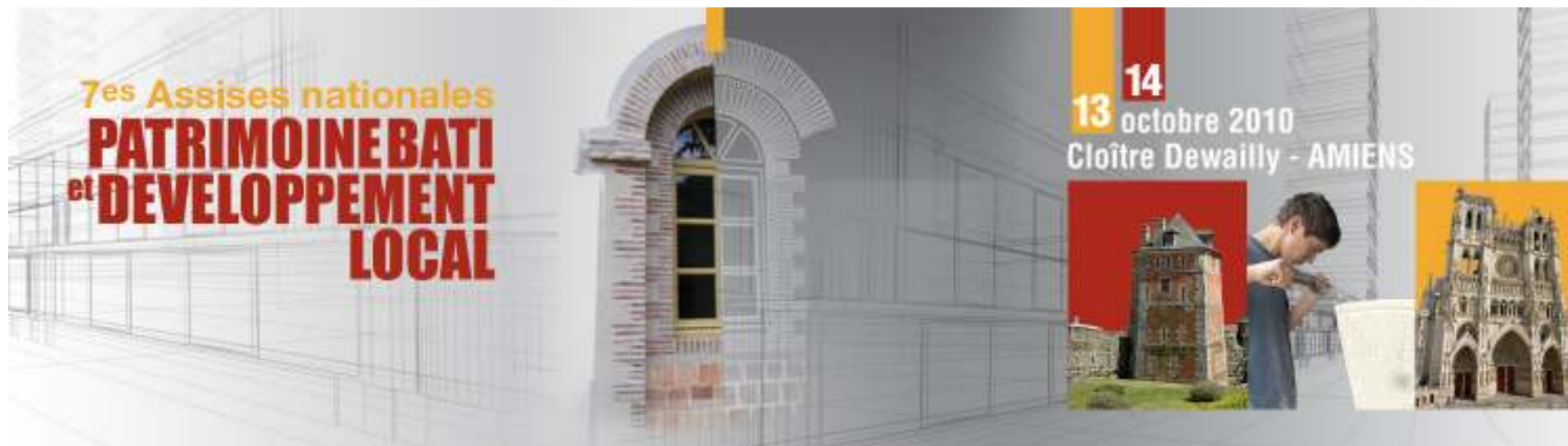


Séance plénière n°2
Quel mécénat pour le patrimoine

Le mécénat en faveur d'une association de patrimoine

Olivier Lenoir
Délégué national
Union REMPART





L'Union REMPART :

Un réseau de plus de 170 associations locales de sauvegarde du patrimoine qui interviennent sur un patrimoine varié.





- **Des chantiers et des stages de (jeunes) bénévoles.**
- **Des stages techniques pour une orientation ou une reconversion professionnelle.**
- **Des chantiers d'insertion pour des personnes en difficulté.**





REMPART et la Fondation du Patrimoine

- **Le lancement de souscriptions pour des projets locaux.**
- **Un partenariat national annuel, depuis 2004, en faveur des chantiers et des stages de bénévoles.**





REMPART et mécénat de la Fondation Total

Le soutien à des projets locaux et nationaux ayant pour thématique « *Patrimoine et Insertion* » : chantiers d'insertion, actions en direction de publics en difficulté.





D'autres partenaires privés de REMPART

- **Des partenariats locaux : entreprises locales, etc.**
- **Des partenariats nationaux : entreprises, fondations.**
- **Des dons et des legs de la part de particuliers ... au-delà des contributions des bénévoles et des membres ...**





En conclusion

- Des besoins croissants, au moment où les financements publics stagnent ou diminuent (Etat, collectivités).
- La question de la pluri-annualité du mécénat.
- Patrimoine bâti et mécène : la compatibilité des images.

